

Honoraires de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce

Mandat de Vente : charge Vendeur / Mandat de Recherche : charge Acquéreur

Prix de vente honoraires agence compris	Honoraires forfaitaires TTC basé sur Le Prix de Vente honoraires inclus fixé sur le mandat initial
Inférieur ou égal à 25 000 €	3 000 €
Supérieur à 25 000 €	4 % du Prix de Vente honoraires inclus avec un minimum de 10000 €

Honoraires de Location	Honoraires Bailleur TTC	Honoraires Locataire TTC
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10€/m ² de surface habitable	10€/m ² de surface habitable
Etat des lieux location	3€/m ² de surface habitable	3€/m ² de surface habitable

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires de Gestion : baux d'habitation ou mixtes	A la charge du Bailleur
Gestion Courante	7,5 % TTC des sommes encaissées
Garantie des Loyers Impayés	2,35 % TTC des sommes encaissées
Honoraires Complémentaires : <i>constitution des dossiers contentieux locataires (dossier huissier, avocats,...), ou de sinistres d'assurance</i>	150 € TTC par contentieux ou sinistre.

Honoraires applicables à partir du 09 août 2019